

LE MONUMENT AUX MORTS



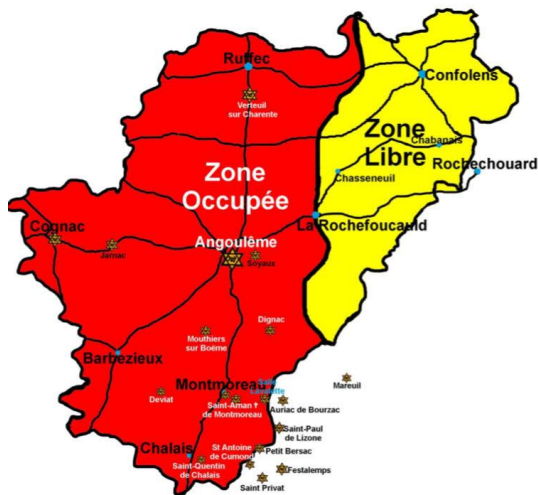
Nous passons devant très souvent, et nombre d'entre nous ne connaissent pas l'histoire de notre monument aux morts de la seconde guerre mondiale.

Il y a d'abord son histoire et sa valeur artistique. Ce bas-relief a été réalisé par René PAJOT. Celui-ci est né à Paris le 24 octobre 1885 de parents charentais.

Les œuvres de René PAJOT sont dispersées en France et à l'étranger. On peut admirer à Angoulême les quatre évangélistes qui ornent la façade de Saint-Jacques de l'Houmeau ou le monument aux morts en déportation à côté de la gare, réalisé quelques mois avant sa mort, ou encore un bronze de Verlaine acquis en 1921 par la Ville de Paris. C'est également lui qui a réalisé le buste de Ludovic Trarieux à Aubeterre. Il est décédé à Angoulême le 26 novembre 1966.

Mais il y a aussi ce qui associe l'Histoire avec un grand H et les histoires individuelles, souvent terribles et douloureuses propres à cette période.

C'est pour se souvenir d'une de ces histoires, que le 10 novembre 1996, Georges SIMONNET, alors maire de Salles-Lavalette, fera apposer une plaque commémorative pour rendre hommage aux trois familles juives réfugiées dans notre village et assassinées par les nazis.



En mai 1940, des milliers de français fuient devant l'avancée des troupes nazies. Depuis juin 1940, la France est scindée en deux zones séparées par la fameuse ligne de démarcation. Bien que son tracé ait évolué au cours de l'histoire, elle passait tout près de Salles-Lavalette. Nous nous trouvons donc en zone occupée, à quelques kilomètres seulement de la ligne de démarcation et de la zone libre.

Salles-Lavalette accueillera en 1941, 15 réfugiés juifs de trois familles originaires de Lorraine, dont 9 enfants. Dès octobre 1940, des lois limitant les droits des juifs sont promulguées par le gouvernement français. Le port de l'étoile jaune est rendu obligatoire en mai 1942. Dès lors les autorités françaises commencent à ordonner rafles et déportation des juifs de France. En novembre 1942, les forces nazies envahissent la zone libre et la France entière se retrouve occupée par l'Allemagne nazie. C'est dans ce contexte que le 8 Octobre 1942, une grande rafle des juifs fut organisée dans notre région du sud-Charente.

Grâce aux témoignages de Georges SIMONNET et David ZAYDMAN (renommé Daniel SAIMAND), nous savons que les trois familles juives sallésiennes ont été arrêtées au petit matin du 8 octobre, vers 4 ou 5 heures du matin, embarquées par une camionnette de gendarmerie française. Elles seront regroupées avec les 422 personnes arrêtées lors de cette rafle, dans la salle philharmonique d'Angoulême, puis tous seront déportés vers Drancy puis vers Auschwitz. 35 juifs de nationalité française et des enfants seront extraits de la salle de concert. C'est alors de David ZAYDMAN et sa

sœur seront confiés par leur mère au Père LE BIDEAU. Jusqu'à la fin de la guerre, David ZAYDMAN devient un enfant caché, échappant à la déportation, mais sans nouvelles de sa sœur.

Le 18 juillet 1967, David ZAYDMAN revient à Salles-Lavalette pour revoir ses copains d'école et se souvenir. Il va voir Georges SIMONNET, le Maire de la Commune qui, le reconnaissant immédiatement, ne peut retenir ses larmes. Après une longue conversation et maintes embrassades, Georges demande à son ami de l'attendre un instant. Il revient quelques minutes plus tard avec une valise : « Tiens, c'est ce que j'ai pu sauver des affaires de ta famille... » De nouveau des larmes.

Se revoyant par la suite régulièrement, David évoque à Georges son projet de commémorer le souvenir des trois familles juives arrêtées à Salles-Lavalette en 1942. Georges répond tout de suite favorablement à sa demande et la soumet au Conseil municipal.



Le 10 novembre 1996, la plaque commémorative apposée sur le côté du monument aux morts fut inaugurée par Georges SIMONNET et son conseil municipal, en présence de nombreux invités ainsi qu'en présence de David ZAYDMAN, devenu Daniel SAIMAND.

A Salles Lavalette il y a eu en tout 16 personnes arrêtées, deux libérées et 14 déportées et assassinées, soit une de plus que les 15 mentionnées sur la plaque commémorative qui n'évoque que la rafle du 8 octobre 1942.